

HANCHE A RESSORT

Par MICHAËL JOS. AHERN M. D.

En juillet, 1859, Maurice Perrin présenta à la Société de Chirurgie de Paris, un homme âgé de 22 ans, qui pouvait à volonté produire et réduire une luxation de son fémur droit. A l'âge de dix ans, cet homme eut, à la suite d'une chute de cheval, une dislocation de la hanche droite, qui fut réduite par des tractions. Un mois plus tard cette dislocation se reproduisit pendant la marche et fut réduite avec plus de difficulté. Depuis lors, le malade pouvait, à volonté, reproduire cette luxation en plaçant le membre inférieur droit dans une adduction prononcée. Dans cette position quelque chose glissait brusquement au devant du grand trochanter et il se produisait un bruit semblable à celui qui s'entend pendant la réduction de la tête fémorale luxée.

La Société de chirurgie nomma une commission pour vérifier les faits, séance tenante. Cette commission déclara ne pouvoir trouver aucun déplacement de la tête fémorale, et par conséquent aucune luxation. Un des membres de la commission, Chassaignac, expliquait le bruit et la secousse par un déplacement brusque du *fascia lata*. Un autre, Morel Lavalée, était d'opinion que les deux symptômes étaient produits par le glissement brusque d'un tissu musculaire. Plus tard, il prouve par des expériences, que les deux symptômes étaient